

Contre les bandes pillardes et meurtrières des paysans

Martin Luther — 1525

Traduction française d'ApologeticaCatolica.org, réalisée à partir de la sélection historique espagnole conservée dans les archives du site. Il ne s'agit pas de la traduction éditoriale publiée par Aubier.

Dans le petit livre précédent, je n'osais pas juger les paysans, parce que leurs demandes étaient justes et demandaient de meilleurs enseignements, et de plus, le Christ ordonne de ne pas juger (Matthieu, 7, 1). Mais en un clin d'œil, les paysans ont dépassé les bornes et attaquent du poing, oubliant leurs déclarations précédentes, et volent et écrasent, se comportant comme des chiens enragés. Maintenant, vous pouvez voir clairement ce qu'ils cachaient dans leur esprit, et que ce qui a été proclamé dans leurs douze articles au nom de l'Évangile, n'était que mensonge. En bref, ils ne font que des actes diaboliques et, tout particulièrement, c'est l'archidiacre qui les gouverne depuis Mühlhausen" et les incite à voler, à assassiner et à verser le sang, ce qui peut s'appliquer aux paroles du Christ (Jean, 8, II), quand il se réfère à celui qui, dès le début, était un meurtrier. Maintenant que ces paysans et ces gens misérables se laissent séduire et se comportent différemment de ce que j'avais dit auparavant, moi aussi je dois écrire sur eux différemment et, en premier lieu, je dois mettre devant leurs yeux leurs propres péchés, comme Dieu a ordonné à Isaïe et à Ézéchiël, au cas où quelqu'un serait disposé à les reconnaître ; je vais également indiquer à la conscience de l'autorité séculière comment elle doit se comporter à cet égard. Trois horribles péchés humains contre Dieu pèsent sur ces paysans, ce qui les rend dignes, mille fois, de la mort du corps et de l'âme, d'abord : ils avaient juré fidélité et révérence à l'autorité, promettant

Ayant volontairement et pétitueusement rompu cette obéissance, se dressant également contre leurs seigneurs, ils ont condamné leur âme et leur corps, comme le font habituellement les infidèles, les parjures, les menteurs et les voyous et les malfaiteurs désobéissants. C'est pourquoi saint Paul dit aussi d'eux (Épître aux Romains, 13, 2) : « Celui qui résiste au pouvoir en recevra jugement sur lui-même ». Ce verset finira aussi, à court ou à long terme, par s'appliquer aux paysans, car Dieu veut que la fidélité et les devoirs soient remplis. Deuxièmement : ils ont préparé la révolte, ont attaqué et pillé impitoyablement des couvents et des châteaux qui ne leur appartenaient pas, de sorte qu'ils méritent doublement la mort, corps et âme, en tant qu'assassins et coupeurs de route. Tout homme qui peut être accusé de sédition est déjà interdit par Dieu et par l'autorité, de sorte que celui qui veut et peut le tuer en premier agit bien et justement. Contre quiconque est manifestement séditieux, tout homme est à la fois juge suprême et bourreau, de même que, lorsqu'un incendie se propage, c'est le meilleur qui parvient le premier à l'éteindre. La sédition, en effet, n'est pas seulement un crime horrible, mais c'est comme un feu vorace qui dévaste un pays ; elle entraîne, par conséquent, pour le pays des meurtres et des effusions de sang, fait beaucoup de veuves et d'orphelins, et détruit tout comme le plus terrible des malheurs. Par conséquent, quiconque peut les battre, les égorger et les poignarder de manière

Troisièmement : ils couvrent ces péchés épouvantables et horribles avec l'Évangile, en s'appelant frères chrétiens, en exigeant des serments et l'obéissance et en forçant les gens à participer à de telles atrocités ; par conséquent, ils sont devenus les plus grands blasphémateurs de Dieu et les offenseurs de son saint nom, honorant et servant le diable sous le masque de l'Évangile. C'est déjà pour cela qu'ils méritent dix fois la

mort corps et âme, car je n'ai jamais entendu de péché plus horrible. Je considère aussi que le diable sent que le jour du jugement approche, puisqu'il entreprend des exploits aussi inouïs, comme s'il disait : ce sont les derniers, soyez donc les pires. Il veut ouvrir les enfers pour que la terre s'enfonce : que Dieu ne le lui permette pas ! Vous voyez donc quel puissant prince est le démon, comment il tient le monde entre ses mains et comment il peut le confondre. Vous pouvez attraper, séduire, aveugler, obstiner et soulever à l'improviste tant de milliers de paysans et, en vous servant d'eux, réaliser ce que votre rage féroce vous propose. Cela n'aide pas non plus les paysans d'affirmer (Gen. 1 et 2) que toutes les choses ont été créées libres et communes et que nous sommes tous baptisés de la même manière. Moïse ne vaut plus, et le Nouveau Testament ne le conserve plus ; il n'y a plus que notre maître Christ, qui a mis notre corps et nos biens sous l'empereur et le droit séculier, quand il dit : « Rendez à César ce qui est à César ». De même, Paul (Epître aux Romains, 13, 1) dit à tous les chrétiens baptisés : « Que toute âme se soumette à

En effet, le baptême ne rend pas libres le corps et les biens, mais seulement l'âme ; l'Évangile non plus ne déclare pas communs les biens, sauf ceux que quelqu'un, de son plein gré, veut faire tels, comme le firent les apôtres et leurs disciples (Actes des Apôtres, 1, 33 et suiv.), lesquels ne prétendaient pas que les biens d'Hérode et de Pilate fussent communs, comme nos insensés paysans l'affirment, mais seulement les leurs propres. Nos paysans, en revanche, veulent que les biens des autres soient mis en commun, tout en conservant les leurs. Ils me semblent, en vérité, de bons chrétiens. Il semblerait que l'enfer ait été vidé de démons et que ceux-ci se soient emparés des paysans. Sa folie dépasse toute mesure. Puisque les paysans excitent contre eux Dieu et les hommes et que, pour tant de raisons, ils méritent déjà la mort corps et âme, puisqu'ils n'admettent ni ne respectent aucun jugement impartial, mais qu'ils dévoieraient de plus en plus, je dois indiquer à l'autorité séculière comment elle doit se comporter en bonne conscience dans cette situation. Tout d'abord, je ne peux ni ne veux empêcher cette autorité de réprimer et de punir ces paysans en dehors des voies de la justice et de l'équité, même si l'Évangile ne le permet pas. L'autorité a de son côté le bon droit, dès lors que les paysans ne combattent plus pour l'Évangile, mais sont clairement devenus perfides, parjuristes, désobéissants,

Cependant, l'autorité chrétienne qui se soumet à l'Évangile et contre laquelle, par conséquent, les paysans ne peuvent rien alléguer, doit agir avec prudence. Tout d'abord, vous devez remettre les choses à Dieu et accepter que nous avons mérité tout cela. Il doit, en outre, considérer que peut-être Dieu a tellement excité le démon pour le châtiment commun de toute la nation allemande. Il doit aussi demander humblement de l'aide contre le démon, car dans ce combat nous ne combattons pas seulement la chair et le sang, mais contre les esprits du mal qui sont dans l'air et doivent être combattus par la prière. Après avoir ainsi orienté nos cœurs vers Dieu, en laissant s'accomplir Sa Volonté divine, qu'il veuille ou non nous maintenir princes et seigneurs, il faut encore offrir aux paysans enragés, même s'ils ne le méritent pas, des négociations pour résoudre le problème. Et enfin, au cas où tout cela ne servirait à rien, il faut simplement mettre la main sur l'épée. Un prince et un seigneur doivent penser qu'il est ministre et serviteur de Dieu et de sa colère (Epître aux Romains, 13, 4), et que l'épée lui a été confiée contre de tels fripons. Si celle-ci ne punit pas et ne remédie pas, ne remplissant pas ainsi son office, elle pèche contre Dieu d'une manière tout aussi grave que celui qui tue sans qu'un tel pouvoir lui ait été donné. Là où il peut et ne punit pas, que ce soit 13e ou pour effusion de sang, il se rend coupable de tous les homicides et des maux perpétrés par de tels fripons,

Continuez donc, maintenant, l'autorité avec confiance et frappez avec bonne conscience tant que vous pouvez bouger un muscle ; elle a en sa faveur que les paysans ont mauvaise conscience et poursuivent une cause injuste, et tout paysan qui, en conséquence de cela, est mort est perdu corps et âme et appartient au diable pour toujours. L'autorité, en revanche, a une bonne conscience et un bon droit de sa part et peut dire à Dieu en toute tranquillité de cœur : « Va, mon Dieu, tu m'as fait prince ou seigneur, je ne peux en douter ;

tu m'as confié l'épée contre les malfaiteurs (Epître aux Romains, 13, 4). Telle est Ta parole et elle doit être observée ; c'est pourquoi je dois accomplir ce métier, sous peine de perdre Ta grâce. De plus, il est évident que ces paysans ont mérité plusieurs fois la mort devant vous et devant l'inondation, et qu'il m'appartient de les punir. Maintenant, si Tu veux que ceux-ci me tuent et que l'autorité me soit enlevée et que je périsse, que Ta volonté soit faite, de sorte que je meure et périsse selon Ta volonté divine et Ta parole et que je sois considéré comme obéissant à Ton commandement et à mon office. C'est pourquoi je veux frapper et punir tant que je peux bouger un muscle ». C'est ainsi que vous jugerez et agirez avec droiture. Il peut donc arriver que quiconque du côté de l'autorité est tué devienne un véritable martyr de Dieu, s'il a combattu avec la conscience qu'il a dite, parce qu'il procède selon la parole et l'obéissance de Dieu.

Si les paysans l'emportaient (que Dieu le permette), car pour Dieu tout est possible et nous ne savons pas si peut-être avant le jugement dernier, qui ne doit pas être loin, Il ne veut pas détruire par le diable tout ordre et toute autorité en réduisant le monde à un tas de ruines, cependant, ceux qui seraient tués dans l'exercice de leur métier de l'épée mourraient en sécurité et périraient en paix et laisseraient le royaume terrestre au diable, pour recevoir, au lieu de cela, le royaume éternel. Les temps actuels sont si extraordinaires qu'un prince qui verse du sang peut mieux gagner le ciel qu'un autre avec des prières. Enfin, il y a encore une chose qui doit justement conduire l'autorité ; les paysans ne se contentent pas d'appartenir eux-mêmes au démon, mais ils contraignent et obligent beaucoup de gens pieux, qui le font à contrecœur, à entrer dans leurs bandes diaboliques, les rendant ainsi participants de toute leur iniquité et de leur condamnation. En effet, celui qui ne résiste pas à la terreur des paysans s'associe au diable et est coupable de tous les méfaits qu'ils commettent ; cependant, ils y sont contraints par la faiblesse de leur foi, qui ne leur donne pas la force de s'y opposer. Un chrétien pieux devra subir cent morts avant d'approuver, même du moins, la cause des paysans. Combien de martyrs pourrait-il y avoir aujourd'hui aux mains des paysans sanguinaires et des prophètes de la mort !

Or, l'autorité devrait avoir pitié de ces prisonniers des paysans ; et s'il n'y avait aucune autre raison de poignarder tranquillement l'épée contre les paysans, en mettant corps et âme dans une telle entreprise, ce serait une raison suffisante, je veux dire celle de sauver et d'aider les âmes contraintes par les paysans à une alliance si diabolique et induites contre leur volonté, à pécher si gravement avec eux et à être condamnées ; de telles âmes, en effet, sont déjà au purgatoire, ou même enchaînées à l'enfer et au démon. Pour cette raison, chers messieurs, sauvez, aidez et ayez pitié des pauvres gens ; mais blessez, égorgez et étranglez autant que vous le pouvez ; et si c'est ainsi que la mort survient, mieux vaut pour vous que vous ne puissiez jamais trouver une mort plus bienheureuse, car vous mourrez en obéissant à la parole et au commandement de Dieu (Epître aux Romains, 13, 5) et au service de la charité, pour sauver votre prochain des chaînes de l'enfer et du démon. Je vous prie donc que celui qui peut fuir les paysans, comme le diable en personne. Je prie pour que Dieu veuille éclairer et convertir ceux qui ne fuient pas. Ceux, en revanche, qui ne se laissent pas convertir, je supplie Dieu qu'ils n'aient ni bonheur ni chance. Que chaque chrétien pieux dise amen parce que la prière est bonne, juste et agréable à Dieu, je le sais bien. Si quelqu'un pense que tout cela est trop dur, qu'il pense aussi que la sédition est une chose insupportable

Fuente de la selección española: Martin Luther, Ausgewählte Werke, t. V, ed. H. H. Borchardt y Georg Merz, Chr. Kaiser Verlag, München, 1962.